



Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2025

Dimanche 7 décembre 2025 - 11h

Nombre de membres présents : 29

Nombre de membres représentés : 11

ORDRE DU JOUR

- Approbation du rapport moral et du rapport d'activités
- Approbation du rapport financier
- Budget prévisionnel 2026
- Montant de la cotisation pour l'année 2026
- Election des membres du comité directeur
- Sujets divers

Président de séance : Flavien RENAUD

Secrétaire de séance : Laurence MICHEL

1) RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITES

A) PRÉSENTATION DU COMITÉ DIRECTEUR 2025

Le comité directeur 2025 ainsi que son bureau ont été présentés. Le bureau avait été renouvelé en début d'année 2025: Flavien Renaud est devenu président, Laurence Michel secrétaire, et Jean-Sébastien Brest est resté trésorier. Philippe Pruvost, ex-président mais toujours membre du comité directeur a été félicité, ainsi que Laurence et Jean-Sébastien. Léo Lepine et Juan Gomez Martin, arrivés au comité directeur en 2025 ont été remerciés pour leur implication.

Plusieurs membres du comité directeur souhaitent laisser leur place: Hervé Laurent (ex-secrétaire), Frédéric Busson (précédemment trésorier), Stéphane Desquesne et Xavier Huet.

B) GROUPE ROUTE

Le groupe route connaissait une baisse d'activités, avec un nombre de participants aux sorties devenant critique. Une belle campagne de recrutement a permis de redynamiser la section, et ce ne sont pas moins de seize nouveaux, essentiellement routards, qui ont ainsi rejoint le CCVV sur les derniers mois de l'année. Une belle atmosphère se fait désormais sentir entre vététistes et routards au départ et au retour des sorties club. Cette nouvelle dynamique a donné de l'énergie au comité directeur pour proposer différents projets: un baptême de piste, un baptême de BMX et un stage de VTT qui ont beaucoup plu aux participants. Un grand projet d'une autre envergure réunira d'ailleurs routards et vététistes en 2026: un séjour dans la Drôme qui a tout de suite conquis 17 adhérents.



Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2025 Dimanche 7 décembre 2025 - 11h

C) SUBVENTION DE LA MAIRIE

Le club était jusqu'à présent subventionné par la mairie à hauteur de 1700 € tous les ans, mais ne le sera pas pour 2026, ni peut-être pour les années à venir. Les raisons de ce refus sont une part trop basse de Véliziens par rapport au nombre total d'adhérents (33,9 % de Véliziens), et une absence de jeunes au club. Pour compenser ce manque de subvention, il nous faudra être présents sur les événements qui nous rapportent de l'argent: notre randonnée VTT Le Beau Mollet en temps que bénévoles, le Salomon Ecotrail de Paris dont nous sommes partenaires, le Cross du Figaro et la Course des Princesses de Versailles.

Le rapport moral et le rapport d'activités ont été approuvés à l'unanimité.

2) RAPPORT FINANCIER

A) PRÉSENTATION DES COMPTES

Les comptes du CCVV ont été présentés avec les soldes de la banque et du livret A et la caisse. Le total est de 9595,26 € à fin octobre 2025. Le pot d'accueil des nouveaux adhérents et l'assemblée générale ne sont pas pris en compte.

B) RESSOURCES

Trois principales ressources contribuent aux finances du club:

- Le Beau Mollet 2025 nous a rapporté 2974,31 €. Nous avons obtenu la labérisation Vertes-Tout-Terrain pour l'édition 2026, dans le but de faire grandir le projet.
- La subvention de la mairie nous rapportait 1700 € mais nous ne l'aurons pas en 2026.
- Les événements auxquels nous prenons part participent également aux finances du club: l'Ecotrail et d'autres courses nous ont rapporté 655 €, après déduction de la part gardée par les participants. Avant cette déduction, ces événements avaient rapporté 1755 €. Jusqu'à présent, nous laissons libre choix aux adhérents de garder les rémunérations ou de les donner au club. En 2026, il y aura une incitation à reverser l'argent au club, mais sans obligation.

C) DÉPENSES

Les principales dépenses se répartissent comme suit :

- moments de convivialité: repas de la fête des associations, pot d'accueil des nouveaux adhérents, repas de l'assemblée générale: un peu plus de 1000 € chaque année.
- activités: projets pris en partie en charge par le club: un peu plus de 1000 € chaque année également.

Sur envoi de justificatifs au trésorier, le club participe à hauteur de 10 € par personne pour les cyclos et randonnées (deux participants minimum), dans la limite de 50 € par an, et à hauteur de 80 € par an pour les grandes sorties comme le projet dans la Drôme (quatre participants minimum).

La condition pour que le club rembourse les activités sera de participer au Beau Mollet en tant que bénévole, sur les vélos ou autres postes, afin que l'édition 2026 soit la meilleure possible.



Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2025 Dimanche 7 décembre 2025 - 11h

D) BUDGET PREVISIONNEL 2026

Compte tenu du refus de la mairie de nous accorder la subvention pour 2026, et en ayant le même taux de participation du club dans les activités et moments de convivialité, le budget 2026 serait en déficit. La réussite du Beau Mollet sera un atout majeur pour les finances. Les autres années, le budget était à l'équilibre.

E) COTISATIONS 2026

Face à l'arrêt de la subvention de la mairie, et compte tenu du fait que le CCVV pratique des tarifs très en-dessous de ceux d'autres clubs en Ile-de-France, il s'était posé la question d'augmenter les cotisations, mais le comité directeur a finalement voté contre. Seule l'adhésion des adhérents sans licence est passée de 25 € pour les Véliziens et 30 € pour les non-Véliziens à 60 € pour tous. En effet, la fédération française de vélo nous reverse une part par licencié, mais pas pour un adhérent sans licence. 25 et 30 € est ce que le club gagne à chaque inscription de licencié.

La grille tarifaire 2026 montre une légère augmentation par rapport à celle de 2025. Il s'agit de l'augmentation imposée par la FFVélo (cotisation fédérale + assurance), ainsi que d'un arrondi.

Les cotisations 2026 ont été approuvées à l'unanimité.

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité.

3) RENOUVELLEMENT DU COMITE DIRECTEUR

Les réunions du comité directeur se déroulent au local du club le lundi à 18h30 et le mercredi à 18h45, en alternance une fois par mois. Les sujets principaux sont l'organisation du Beau Mollet, de la fête des associations et de l'assemblée générale, et la mise en place des différents projets.

Quatre membres souhaitent quitter le comité directeur: Frédéric Busson, Stéphane Desquesne, Xavier Huet et Hervé Laurent.

Quatre nouveaux membres se présentent pour les remplacer: Martine Laloy, Jérôme Legast, Sébastien Marouby et Guillaume Moureu. Bienvenue à eux, et merci d'avance pour l'implication.

Le comité directeur 2026 est ainsi constitué :

Flavien Renaud: président

Laurence Michel: secrétaire

Jean-Sébastien Brest: trésorier

Juan Gomez Martin

Martine Laloy

Jérôme Legast

Léo Lépine

Sébastien Marouby

Guillaume Moureu

Philippe Pruvost



Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2025

Dimanche 7 décembre 2025 - 11h

4) VETEMENTS GOBIK

Gobik a présenté les différents modèles de vêtements existants au comité directeur et les choix ont été faits lors de la dernière réunion.

La maquette sera construite courant décembre 2025, à partir de la charte graphique des tenues actuelles, à quelques modifications près dues aux droits d'auteur. Il sera possible d'essayer les vêtements, dans toutes les tailles, avant de passer commande des tenues d'été en février 2026. Nous devrions recevoir la commande en mars-avril 2026. Nous passerons commande des tenues d'hiver en juin 2026, pour réception en septembre.

Les réassorts seront faciles à faire puisqu'il suffira de faire une commande de cinq unités identiques, peu importe la période de l'année. Par ailleurs, les tenues homme et femme sont considérées comme un même modèle, ce qui est un avantage pour le quota minimum à atteindre. A la dernière commande, le club avait participé à hauteur de 79,50 € par adhérent, mais ne pourra pas investir de la même manière cette fois.

5) SALOMON ECOTRAIL DE PARIS

Grégoire, en charge des parcours de l'Ecotrail de Paris a présenté le trail. Historiquement appelée Ecotrail de Paris, la course a changé de nom avec le partenaire Salomon pour devenir Salomon Ecotrail de Paris.

Le CCVV est partenaire de l'Ecotrail sur la partie balisage et débalisage depuis sa fondation il y a 20 ans, et est une richesse sans nom selon Grégoire. Cet événement est important pour les finances du club.

L'édition 2026 aura lieu les 21 et 22 mars et devra mobiliser une grande partie du club, en VTT ou en gravel. Le club se positionnera en priorité sur le parcours du 120 km du samedi 21 mars qui partira de Rambouillet pour arriver au Pont de l'Éna en passant par la Vallée de Chevreuse, la forêt de Meudon, et huit châteaux. La mission sera de commencer le débalisage une heure après le départ de la course, donc 10h, de déballer 90 km de Rambouillet à Meudon et peut-être de faire serre-file en fonction des besoins.

Sur le 80 km, il y aura 20 km à déballer, de la colline d'Elancourt à la Minière (Buc), lieu où les parcours des 80 et 120 km se rejoignent. Sur le 45 km, un groupe ferait le balisage dans les jardins du château de Versailles, l'ouverture jusqu'au Pont de l'Éna, arrivée du parcours, et le débalisage, voire aussi serre-file.

Pour être capables de participer aux missions des parcours des 45, 80 et 120 km, et éventuellement 35 km, il faudra être une vingtaine sur les vélos: VTT ou gravel. Sur le 120 km, il y aura 600 m de D+. Chaque année, les adhérents vivent pleinement cette expérience et passent un très bon moment.

Grégoire remercie le CCVV d'avoir participé aux éditions précédentes et remercie d'avance ceux qui participeront en 2026.

Président
Flavien RENAUD

Secrétaire
Laurence MICHEL